

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce 19 janvier 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest tenue au Pavillon des Sports, à Dupuy, le 19 janvier 2022, à 19 h 30.

Présents	MM.	Jaclin Bégin	Préfet	
		Marcel Cloutier	Authier	
		Fernand Major	Authier-Nord	
		Marcel Roy	Chazel	
		Daniel Céleste	Clermont	
		Michel Cliche	Clerval	
		Jacques Ricard	Duparquet	
		Alain Grégoire	Dupuy	
		M.	Serge Marquis	Gallichan
		Mme	Fanny D.-Rossier	La Reine
	M.	Yves Dubé	La Sarre	
	Mme	Lina Lafrenière	Macamic	
	M.	Roger Lévesque	Normétal	
	Mme	Véronique Aubin	Palmarolle	
	M.	Pierre Godbout	Poularies	
	Mmes	Ariane Milot-Breton	Rapide-Danseur *	
		Rachel Alarie	Roquemaure	
Diane Provost		St-Lambert		
MM.		David Goulet	Ste-Germaine-Boulé	
	Rémi Morin	Ste-Hélène		
	Michaël Otis	Taschereau *		
	Alain Guillemette	Val Saint-Gilles		
Directeur général :	M.	Normand Lagrange		
Directrice générale adj.:	Mme	Micheline Trudel		
Absente :	Mme	Linda C.-Bédard	Secteur Languedoc	

* Par vidéo conférence

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance, tandis que monsieur Normand Lagrange agit comme directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h 30.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Élections
4. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021;
5. Ratification du procès-verbal du 30 novembre 2021;
6. Affaires en découlant;
7. Rapports et comptes rendus;
8. Information;
9. Administration générale;
10. Développement;
11. Gestion des territoires non organisés;
12. Résolutions diverses;
13. Avis de motion, projet et adoption de règlement;
14. Parole au public;
15. Levée et fermeture de la séance.

22-01

Proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur Marcel Cloutier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ÉLECTIONS

Un document expliquant la procédure d'élection est remis à chacun des conseillers(ères) de comté.

Procédure d'élection du préfet

Monsieur Jaclin Bégin ne préside plus l'assemblée, il se retire.

La procédure d'élection est précisée et expliquée.

Nomination des officiers d'élection

22-02

Proposé par monsieur Alain Guillemette, appuyé par madame Diane Provost et unanimement résolu de nommer :

- Monsieur Normand Lagrange, président d'élection;
- Monsieur Normand Grenier, scrutateur;
- Madame Micheline Trudel, secrétaire d'élection.

Élection du préfet

Proposition

E-22-01

Madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Pierre Godbout, propose la candidature de monsieur Jaclin Bégin, maire de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé, à la fonction de préfet.

Fermeture des propositions

E-22-02

La clôture des propositions est demandée par madame Diane Provost, appuyée par monsieur Alain Grégoire.

Monsieur Normand Lagrange demande au candidat, monsieur Jaclin Bégin s'il accepte la mise en candidature : monsieur Bégin accepte.

Monsieur Jaclin Bégin est unanimement déclaré élu à la fonction de préfet.

Nomination du préfet (e) suppléant (e)

Première proposition

E-22-03 Monsieur Marcel Cloutier, appuyé par monsieur Alain Guillemette, propose la candidature de madame Lina Lafrenière, mairesse de Macamic, à la fonction de préfète suppléante.

Deuxième proposition

E-22-04 Monsieur Pierre Godbout, appuyé par madame Fanny Dupras-Rossier, propose la candidature de monsieur Alain Guillemette, maire de Val St-Gilles, à la fonction de préfet suppléant.

Fermeture des propositions

E-22-05 La clôture des propositions est demandée par madame Diane Provost, appuyée par monsieur Roger Lévesque.

Monsieur Normand Lagrange demande au candidat, monsieur Alain Guillemette s'il accepte la mise en candidature : monsieur Alain Guillemette refuse.

Monsieur Normand Lagrange demande à la candidate, madame Lina Lafrenière si elle accepte la mise en candidature : madame Lina Lafrenière accepte.

Madame Lina Lafrenière est unanimement déclaré élue à la fonction de préfète suppléante.

Nomination des membres du comité administratif

Le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest possède cinq (5) zones pour la nomination des membres du comité administratif. Les zones sont :

- Toute zone
- Zone Est
- Zone Centre
- Zone Nord
- Zone Sud.

Toute zone :

Le préfet représente toute zone.

Zone Est :

La préfète suppléante représente la zone Est.

Zone Centre :

La Sarre

La zone Centre est actuellement représentée par monsieur Yves Dubé.

Recommandation

RECOMM.

Les conseillers de comté recommandent la candidature de monsieur Yves Dubé à la fonction de représentant de la zone Centre au comité administratif.

Monsieur Normand Lagrange demande au candidat, monsieur Yves Dubé, s'il accepte la mise en candidature : monsieur Dubé accepte.

E-22-06

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu de nommer monsieur Yves Dubé représentant de la zone Centre au sein du comité administratif.

Zone Nord :

Chazel
La Reine
St-Eugène de Chazel (TNO)

Clermont
Normétal
Val Saint-Gilles

Dupuy
St-Lambert

La zone Nord n'est actuellement pas représentée.

Recommandation

RECOMM.

Les conseillers de comté de la zone Nord recommandent la candidature de monsieur Alain Grégoire à la fonction de représentant de la zone Nord au sein du comité administratif.

Aucune autre recommandation n'est faite.

Monsieur Normand Lagrange demande au candidat, monsieur Alain Grégoire, s'il accepte la mise en candidature : monsieur Grégoire accepte.

E-22-07

Proposé par monsieur Marcel Roy, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu de nommer monsieur Alain Grégoire représentant de la zone Nord au sein du comité administratif.

Zone Sud :

Clerval	Duparquet	Gallichan
Palmarolle	Rapide-Danseur	Roquemaure
Ste-Germaine-Boulé	Ste-Hélène-de-Mancebourg	

La zone Sud n'est actuellement pas représentée.

Recommandation

RECOMM.

Les conseillers de comté de la zone Sud recommandent la candidature de monsieur Serge Marquis à la fonction de représentant de la zone Sud au sein du comité administratif.

Aucune autre recommandation n'est faite.

Monsieur Normand Lagrange demande au candidat, monsieur Serge Marquis, s'il accepte la mise en candidature : monsieur Marquis accepte.

E-22-08

Proposé par madame Rachel Alarie, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu de nommer monsieur Serge Marquis, représentant de la zone Sud au sein du comité administratif.

Monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, remercie les officiers d'élection et préside la séance.

Les documents sont déposés aux archives de la MRC pour valoir comme si ici au long reproduits.

Nomination des comités

Comité aménagement

22-03

Proposé par monsieur Roger Lévesque, appuyé par monsieur Marcel Roy et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au comité aménagement :

- | | |
|---------------------------|-------------|
| • Monsieur Jaclin Bégin | préfet |
| • Monsieur Yves Dubé | zone Centre |
| • Monsieur Michaël Otis | zone Est |
| • Monsieur Rémi Morin | zone Sud |
| • Monsieur Daniel Céleste | zone Nord. |

Comité développement

22-04

Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au comité développement :

- Monsieur Jaclin Bégin préfet
- Monsieur Yves Dubé zone Centre
- Monsieur Pierre Godbout zone Est
- Madame Véronique Aubin zone Sud
- Monsieur Alain Guillemette zone Nord.

Comité sécurité, transport et technologie

22-05

Proposé par madame Diane Provost, appuyé par monsieur Daniel Céleste et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au comité sécurité, transport et technologie :

- Monsieur Jaclin Bégin préfet
- Monsieur Yves Dubé zone Centre
- Monsieur Fernand Major zone Est
- Monsieur David Goulet zone Sud
- Monsieur Roger Lévesque zone Nord.

Comité multiresource

22-06

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au comité multiresource :

- Monsieur Jaclin Bégin préfet
- Monsieur Pierre Godbout toute zone
- Monsieur Marcel Cloutier zone Est
- Madame Rachel Alarie zone Sud
- Monsieur Alain Guillemette zone Nord

Comité environnement

22-07

Proposé par monsieur Alain Guillemette, appuyé par monsieur Rémi Morin et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité environnement :

- Monsieur Jaclin Bégin préfet
- Monsieur Yves Dubé zone Centre

- Madame Lina Lafrenière zone Est
- Monsieur Rémi Morin zone Sud
- Madame Diane Provost zone Nord.

Comités régionaux - Représentants de la MRC

Action santé l'Envolée d'Abitibi-Ouest

22-08 Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par madame Diane Provost et unanimement résolu de désigner madame Véronique Aubin à titre de représentante de la MRC d'Abitibi-Ouest au conseil d'administration d'Action santé l'Envolée d'Abitibi-Ouest.

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi

22-09 Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de désigner monsieur Marcel Roy à titre de représentant de la MRC d'Abitibi-Ouest au conseil d'administration de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi.

Société de l'Eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue

22-10 Proposé par monsieur Rémi Morin, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de désigner monsieur Marcel Roy à titre de représentant de la MRC d'Abitibi-Ouest au conseil d'administration de la Société de l'Eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue.

Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)

22-11 Proposé par monsieur Rémi Morin, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de désigner monsieur Michaël Otis à titre de représentant de la MRC d'Abitibi-Ouest au conseil d'administration de la SÉPAQ.

Politique familiale municipale (PFM) / Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Comité de pilotage PFM-MADA

22-12 Proposé par monsieur Daniel Céleste, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de désigner monsieur Michaël Otis à titre de représentant de la MRC d'Abitibi-Ouest au comité de pilotage PFM-MADA.

Comité ad hoc – Incendie

- 22-13 Proposé par madame Arianne Milot-Breton, appuyé par monsieur Alain Guillemette et unanimement résolu de nommer monsieur Ghislain Melançon, directeur SSI, au comité ad hoc – Incendie, formé dans le cadre de la révision du Schéma couverture de risque en sécurité incendie.

Comité de négociation de l'article 59 – Demande à portée collective

- 22-14 Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Guillemette et unanimement résolu de nommer monsieur Michaël Otis au comité de négociation de l'article 59, visant à soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande à portée collective.

Comité consultatif agricole

La nomination des nouveaux membres du comité consultatif agricole est reportée à la séance de février.

ADOPTION ET RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Ayant déjà reçu copie des procès-verbaux, les conseillers de comté en dispensent la lecture.

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

- 22-15 Proposé par monsieur Daniel Céleste, appuyé par monsieur Rémi Morin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 8 décembre 2021.

Ratification du procès-verbal du comité administratif

- 22-16 Proposé par monsieur Alain Guillemette, appuyé par Pierre Godbout et unanimement résolu de ratifier les procès-verbaux du comité administratif du 30 novembre 2021.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

INFORMATION

CPAT en bref – Décembre 2021

Outre les nombreuses rencontres et événements auxquels les membres de la CPAT ont assistés le mois dernier, un conseil d'administration s'est tenu le 16 décembre, au cours duquel monsieur Sébastien D'Astous est nommé président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et monsieur Jaclin Bégin, vice-président.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

DÉVELOPPEMENT

Offre de service - Consultation réseau filière bioalimentaire

22-17

Proposé par monsieur Roger Lévesque, appuyé par monsieur Rémi Morin et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de service de la firme Collectif Récolte relative à *l'Accompagnement d'une démarche d'innovation territorialisée et de proximité pour le secteur bioalimentaire*, dit projet territorial présenté par la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du protocole d'entente d'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue 2021-2022;

- **D'AUTORISER** monsieur Normand Lagrange, directeur général, à signer l'entente, pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest.

L'offre de service fait partie intégrante des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduite.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Tricentris Tri Transformation Sensibilisation – Protocole d'entente

22-18

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Roger Lévesque et unanimement résolu d'entériner la recommandation du comité administratif à l'effet d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec la firme Tricentris, Tri, Transformation, Sensibilisation concernant le tri et la transformation des matières recyclables au coût de 30 \$/la tonne, taxes en sus, pour la période s'échelonnant du 15 avril au 31 décembre 2022.

Monsieur Jaclin Bégin, préfet et le directeur général, monsieur Normand Lagrange sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest, l'entente susmentionnée.

Le document fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

Rétrocaveuse John Deere 410– Entretien et réparation

22-19

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur David Goulet et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de P.G. Bilodeau diesel Inc. au montant de 10 950 \$, taxes en sus, pour des travaux d'entretien et de réparation de la rétrocaveuse John Deere 410.

AVIS DE MOTION, PROJET ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

PAROLE AU PUBLIC

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

22-20

Proposé par madame Diane Provost, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 45.

Le préfet

Le directeur général

ADOPTÉ LE : 16 février 2022

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.